

## 03

Les fondamentaux de la QVT –  
Mooc

## Fiche technique

## Secteurs

Tous secteurs

## Public

- Directions
- Acteurs RH
- Préventeurs
- IRP (élus CSE notamment)

## Durée

2 jours

## Organisme de formation

☞ AD CONSEIL

## Lieux &amp; dates

## ☞ Groupe 1

## Formation à

## Distance-2H/Module

- Le 28 mai 2021
- + Le 4 juin 2021
- + Le 11 juin 2021
- + Le 25 juin 2021
- + Le 13 septembre 2021
- + Le 20 septembre 2021
- + Le 29 septembre 2021
- + Le 11 octobre 2021
- + Le 12 octobre 2021

## ☞ Groupe 2

## Formation à

## Distance-2H/Module

- Le 6 décembre 2021
- + Le 7 janvier 2022
- + Le 14 janvier 2022
- + Le 21 janvier 2022
- + Le 18 février 2022
- + Le 4 mars 2022
- + Le 11 mars 2022
- + Le 18 mars 2022
- + Le 28 mars 2022

## ☞ Groupe 3

## Formation à

## Distance-2H/Module

- Le 7 décembre 2021
- + Le 14 décembre 2021
- + Le 11 janvier 2022
- + Le 18 janvier 2022
- + Le 22 février 2022
- + Le 1er mars 2022

## Contexte

Avant même l'épidémie de COVID-19, les ESSMS étaient déjà en tension et présentaient des indicateurs de santé au travail alarmants (inaptitudes, restrictions d'aptitudes, pathologies psychiques imputables au travail, TMS). En 2018, le secteur médico-social était ainsi de loin le plus touché par les atteintes psychiques imputables au travail (source : assurance maladie).

**La crise sanitaire liée à l'épidémie actuelle est venue renforcer cette tension** fragilisant les équipes qui se retrouvent confrontées à des contraintes fortes et diversifiées.

Conscient de cet enjeu, l'OPCO Santé propose depuis plusieurs années des solutions de formation et d'accompagnement à ses adhérents (parcours, ateliers, formations dans le cadre de projets d'employeurs, accompagnements, etc.).

Cette offre s'ajoute à d'autres initiatives institutionnelles (Cides Chorum, ANACT, OETH, INRS & Assurance Maladie, etc.)

Pourtant, les pratiques de nombreux établissements peinent à évoluer. Nous avons par ailleurs pu constater que de nombreux établissements :

- ☞ **Peinent à structurer une démarche globale et pérenne,**
- ☞ Eprouvent des difficultés à identifier les solutions les plus adaptées à leurs besoins.

## Objectifs

Le MOOC sur la qualité de vie au travail proposé par l'OPCO Santé à ses adhérents est à ce titre un outil de montée en compétences précieux.

Il permet aux acteurs clés des établissements adhérents de capitaliser l'ensemble des compétences utiles pour :

- ☞ **Mettre en débat les enjeux de qualité de vie au travail,**
- ☞ **Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation et d'amélioration de la QVT,**
- ☞ Pérenniser une démarche QVT et en suivre l'impact,
- ☞ **Innover, conduire des expérimentations et s'ouvrir à des initiatives pilotes.**

## Prérequis

- ☞ Valider l'intégration du parcours avec l'employeur
- ☞ Répondre au formulaire d'engagement (volet stagiaire)
- ☞ Faire remplir le formulaire d'engagement à son employeur

Venez découvrir la Plateforme LMS dédiée à Solution Santéo : <https://santeo.opco-sante.fr/>

## Contenu

- + Le 8 mars 2022
- + Le 15 mars 2022
- + Le 24 mars 2022

**Interlocuteur Opcos Santé****Sabrina EMERY, Assistante****Régionale**[formationscollectivesNA@opco-sante.fr](mailto:formationscollectivesNA@opco-sante.fr)**Module 1 : De quoi parle-t-on ? (2 heures)**

- ⇒ Comprendre et définir les concepts fondamentaux
- ⇒ Connaître l'état des connaissances
- ⇒ Découvrir le contexte et spécificités de la branche
- ⇒ S'ouvrir aux enjeux économiques et sociétaux

**Module 2 : Cadre légal et institutionnel (2 heures)**

- ⇒ Connaître les obligations d'employeur et le cadre réglementaire
- ⇒ Connaître le cadre du dialogue social
- ⇒ Cerner le rôle de chaque acteur

*Badge niveau 1 : Capacité à maîtriser les fondamentaux et à mettre en débat la QVT***Module 3 : Structurer une démarche QVT**

- ⇒ Définir ses objectifs
- ⇒ Choisir le cadre de pilotage le plus adapté et associer les acteurs clés
- ⇒ Choisir une méthodologie adaptée
- ⇒ Construire un plan de communication

**Module 4 : Réaliser un diagnostic QVT**

- ⇒ Planifier la démarche
- ⇒ Animer des groupes participatifs d'évaluation de la QVT
- ⇒ Consolider et interpréter les résultats
- ⇒ Identifier les axes de travail
- ⇒ Restituer les résultats

*Badge niveau 2 : Capacité à mettre en place une démarche participative d'évaluation de la QVT***Module 5 : Construire un plan d'amélioration de la QVT**

- ⇒ Associer les parties prenantes
- ⇒ Identifier les étapes et les jalons pour déployer les mesures
- ⇒ Identifier les pilotes et les contributeurs et sensibiliser chaque acteur à son rôle
- ⇒ Choisir ses indicateurs d'impact Construire un tableau de bord de suivi

**Module 6 : Mobiliser les appuis techniques et financiers**

- ⇒ Connaître le réseau de partenaires institutionnels
- ⇒ Connaître les mesures d'aide technique et financière
- ⇒ Mobiliser ses partenaires dans le cadre de son plan d'amélioration de la QVT

**Module 7 : construire un accord QVT**

- ⇒ Différencier accord de méthode et accord d'entreprise
- ⇒ Cadre légal d'un accord QVT
- ⇒ Etapes de la mise en oeuvre d'un accord
- ⇒ Procédure d'agrément d'un accord QVT
- ⇒ Contenu d'un accord QVT

*Badge niveau 3 : Capacité à déployer et piloter un plan d'amélioration de la QVT***Module 8 : Management et QVT**

- ⇒ Connaître les pratiques managériales à soutenir pour améliorer la QVT
- ⇒ Sensibiliser le management
- ⇒ Associer les managers à une démarche QVT
- ⇒ Enjeux de QVT propres aux managers

**Module 9 : Innovation sociale et QVT**

- ➡ S'ouvrir à des innovations et des expérimentations conduites au sein de la branche en France et à l'international
- ➡ Mettre le management de l'innovation au service de la QVT
- ➡ Mettre en oeuvre des démarches pilotes
- ➡ Capitaliser et favoriser l'essaimage des initiatives innovantes

*Badge niveau 4 : Capacité à proposer des démarches innovantes et des expérimentations*

***Certificat final et badge de complétude du parcours***